

Argumentaire projet 2

« PARCOURS I-tinérants autour du Mont-Blanc »

Le projet *PARCOURS I-tinérants autour du Mont-Blanc* vise à répondre aux besoins de mobilité des résidents et touristes à travers la mise en œuvre de solutions de transport innovantes et durables, adaptées aux territoires de montagne. Il fait partie du PITER PARCOURS, qui a pour vocation de promouvoir la coopération entre les territoires aussi bien au niveau local, qu'au niveau transfrontalier alpin franco-italien et suisse.

L'objectif principal de ce projet est de favoriser l'introduction sur le territoire alpin transfrontalier de solutions nouvelles de mobilité, habituellement présentes dans les milieux plus densément urbanisés. Cet objectif est poursuivi avec une expérimentation qui sera menée à travers un partenariat pour l'innovation, une formule de collaboration entre les secteurs public et privé prévue dans le cadre des nouveaux instruments de l'Union Européenne.

Les résultats attendus sur ce projet sont multiples. Parmi eux, la réalisation d'un panel de services innovants pour la mobilité durable, l'augmentation du niveau d'investissement dans le domaine de l'innovation, le renforcement de l'attractivité touristique de l'Espace Mont-Blanc et l'amélioration des conditions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et en situation de fragilité.

Ce projet se caractérise par sa transversalité au sein du PITER PARCOURS, permettant une meilleure circulation des personnes sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc.

Il s'agit d'un projet de 1 637 559 €, qui s'étend sur 3 ans (juin 2019 – juin 2022). Mené par l'**Unité de communes Valdôtaines Grand-Combin (UCVGrand-Combin)**, il mobilise différents partenaires :

- La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB),
- La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB),
- L'Unité des Communes Valdôtaines Valdigne Mont-Blanc,
- L'Unité des Communes Valdôtaines Grand-Paradis,
- La Chambre Valdôtaine des Entreprises et des Activités Libérales,
- Le Canton du Valais : Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI),
- Le CREM (Centre de Recherches Énergétiques et Municipales).